

Ref 12273

CANADA — LES TERRES HUMIDES

CARTES DES RÉGIONS DE TERRES HUMIDES ET DE LEUR DISTRIBUTION
AU CANADA



97599

QH
87.3
C2514

Bibliothèque de l'Université de Québec



38 500 573



Canada

CANADA — LES TERRES HUMIDES

CARTES DES RÉGIONS DE TERRES HUMIDES

ET DE LEUR DISTRIBUTION AU CANADA

Les cartes présentées dans cette publication ont été publiées originalement pour la cinquième édition de l'Atlas national du Canada, qui consiste en une collection de cartes publiées séparément, produite par la Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.

La recherche et la synthèse des données furent effectuées par le Groupe de travail national sur les terres humides, appartenant au Comité canadien de la classification écologique du territoire et coordonné par la Direction générale des terres, Environnement Canada. L'édition, la cartographie et la production furent effectuées par la Division du service de géographie, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.

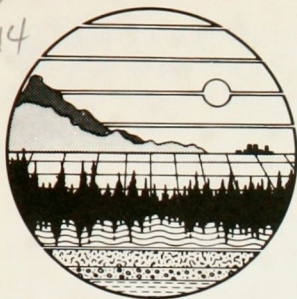
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES TERRES HUMIDES DU CANADA, CONTACTEZ:

Secrétariat
Comité canadien de la classification écologique du territoire
Direction générale des terres
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0E7

Photographies de la page couverture:

1	2
3	4

1. Marais saumâtre près d'Amherst, Nouvelle-Écosse
2. Tourbière minérotrophe réticulée, nord-est du Québec
3. Tourbière ombrotrophe en pente, Île de la Reine-Charlotte, Colombie-Britannique
4. Étang de marais ouvert près de St-Denis, Saskatchewan



Évolution de l'utilisation des terres au Canada

Les milieux humides du Canada : une ressource à conserver

Direction générale des terres

Feuillet d'information 86-4

Les milieux humides du Canada

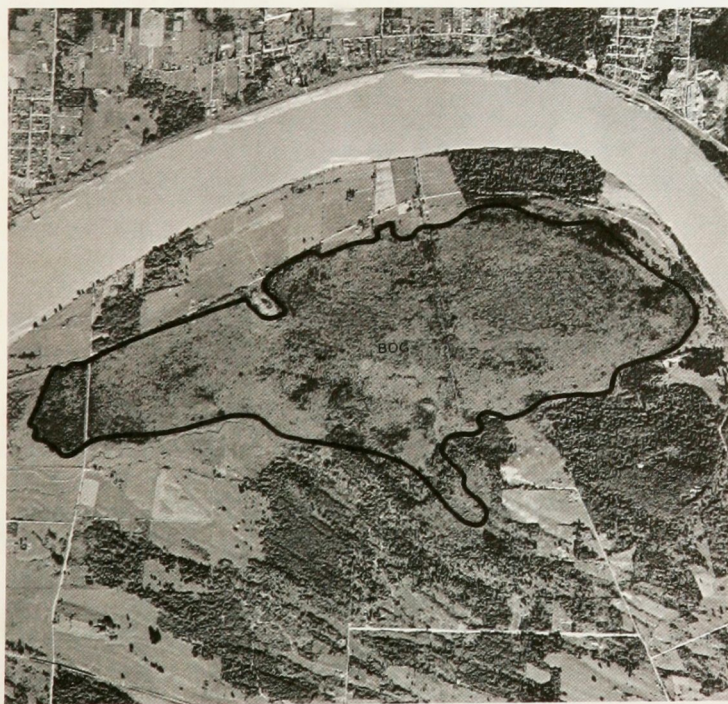
On a longtemps considéré les milieux humides comme ayant peu d'utilité, si ce n'est celle de pouvoir être convertis à des utilisations plus productives. Des milliers d'hectares palustres du Canada ont ainsi été drainés ou remplis aux fins de l'agriculture et du développement routier, industriel et résidentiel. C'est parce qu'on comprend mieux aujourd'hui l'importance des milieux humides comme habitats fauniques, dans l'équilibre hydrologique et comme sites récréatifs que l'envergure de leur disparition à la grandeur du pays est devenue une question d'intérêt national.

Le présent feuillet d'information donne un aperçu des études sur la perte de milieux humides dans certaines régions du sud du pays réalisées dans le cadre du Programme de surveillance de l'utilisation des terres au Canada (PSUTC) de la Direction générale des terres. Il met l'accent sur l'importance de ces terres pour les Canadiens, sur les questions relatives à la conversion de ces milieux à l'échelon régional ainsi que sur les efforts de conservation entrepris par le gouvernement fédéral et fournit des données statistiques sur la question.

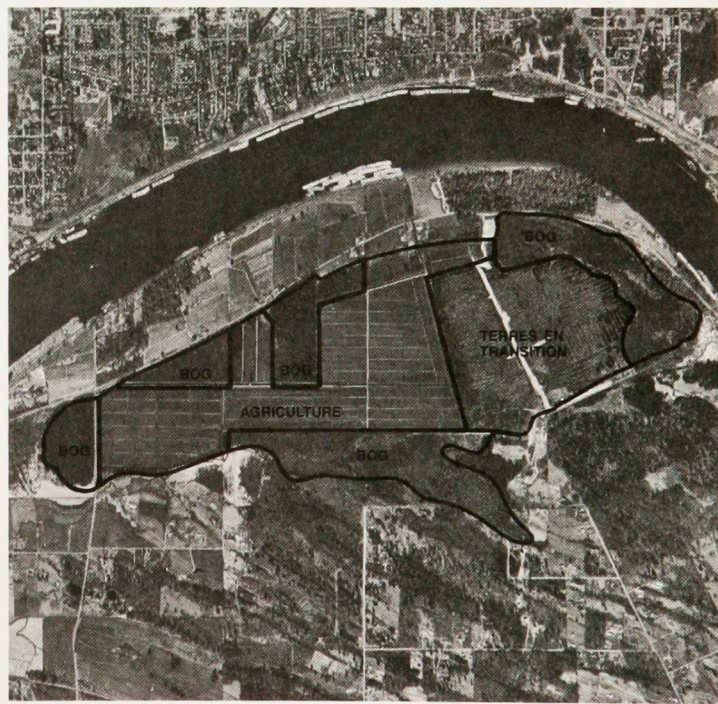
Points importants

- Les zones humides couvrent environ 14 % de la superficie du Canada. On les trouve surtout dans les provinces de l'Ontario et du Manitoba, et dans les Territoires du Nord-Ouest.

- Les conflits entourant la conservation ou l'utilisation des zones humides sont concentrés dans le sud du Canada, là où la population et les activités agricoles et de développement sont les plus fortes.
- Au Canada, la conversion se produit surtout à des fins agricoles. Ainsi, des études régionales indiquent que ce sont surtout à ces fins que 65 % des marais côtiers de l'Atlantique, 70 % des milieux humides du sud de l'Ontario, 71 % des cuvettes des Prairies et 80 % des terres du delta du Fraser, en Colombie-Britannique, ont été convertis.
- Plus de 80 % des terres humides des régions de Montréal, Chicoutimi-Jonquière, Toronto, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon et Edmonton avaient été converties aux fins de l'expansion urbaine et agricole en 1981.
- Préoccupés par la disparition progressive des milieux humides et sensibles aux pressions exercées par certains particuliers, les gouvernements ont réagi en adoptant des stratégies de protection comme le plan de gestion de la sauvagine de l'Amérique du Nord et le programme des réserves nationales de faune.



Photothèque nationale de l'air



Photothèque nationale de l'air



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Canada

L'importance des milieux humides

Les zones humides du Canada sont constituées de fens, de bogs, de marécages, de marais et d'étendues d'eau peu profondes, comme les cuvettes des Prairies. D'après des estimations récentes, les terres humides occupent environ 14 % du territoire canadien, soit 1,27 million de km². La répartition nationale des milieux humides au Canada n'est pas homogène; ainsi 63 % de la superficie palustre se retrouve dans les provinces du Manitoba et de l'Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest (figure 1).

Les zones humides ont longtemps été considérées comme des terres ayant peu de valeur. On connaît mieux aujourd'hui l'importance de leurs fonctions écologiques, hydrologiques et récréatives. Les milieux humides constituent un habitat privilégié pour une grande variété d'animaux et pour des espèces végétales uniques en leur genre. Leur rôle hydrologique est aussi important : ils permettent d'absorber les débits d'orages et de pointes de crue, d'améliorer la qualité de l'eau et de protéger les rives contre l'érosion.

Les Canadiens peuvent y pratiquer des activités récréatives et éducatives très variées. Beaucoup de parcs, comme le parc national de la pointe Pelée, en Ontario, de réserves écologiques et fauniques et de zones récréatives, comme le marais du Delta, au Manitoba, ont été établis en raison de leur existence. Cet écosystème est aussi un lieu privilégié pour l'observation et la démonstration de nombreuses lois écologiques.

En raison de leur contiguïté avec les zones agricoles et urbaines et de la raréfaction des terres de bonne qualité, les zones humides ont acquis une valeur économique certaine. On peut, par le drainage, l'endiguage et le remplissage des zones humides, augmenter la superficie locale de terres cultivables. Les milieux humides peuvent aussi être convertis aux fins de l'expansion urbaine. La croissance industrielle et urbaine, bien que dans une mesure moindre que l'agriculture, a provoqué la conversion progressive et irréversible de zones humides pour l'aménagement d'installations portuaires et aéroportuaires, de dépotoirs et de centres commerciaux.

On peut tirer des bénéfices économiques directs de terres humides du sud du pays par la récolte du riz sauvage, des canneberges, de la tourbe horticole et de la mousse de sphagne. La

recherche sur les sources d'énergie de remplacement s'est surtout portée sur la faisabilité de la mise en valeur des vastes ressources du Canada en tourbe, en particulier celles situées dans la région de l'Atlantique, pour l'alimentation des centrales thermo-électriques. Dans certaines régions du Canada, comme la «ceinture d'argile», en Ontario, jusqu'à 80 % de la récolte annuelle d'épinette noire (*Picea mariana*) provient des milieux humides.

La pratique d'activités récréatives peut favoriser la préservation des zones humides à leur état naturel tout comme elle peut en entraîner la dégradation. La pêche, la chasse, l'observation des oiseaux ne sont pas considérées comme des activités nuisibles. Beaucoup plus dommageables sont, par contre, l'aménagement de ports de plaisance, la construction de chalets et l'utilisation des rives à d'autres fins récréatives, comme l'aménagement de plages.

Entre la conservation des milieux humides à l'état naturel et leur conversion à d'autres fins, les intérêts s'opposent. Les conflits sont particulièrement marqués dans quatre des principales régions palustres du Canada méridional où sont concentrés les populations, l'exploitation agricole et le développement; ce sont la région de la côte de l'Atlantique, la région comprise entre le bassin inférieur des Grands lacs et l'estuaire du Saint-Laurent, la région des cuvettes des Prairies et la région de la côte du Pacifique (figure 2).

Tendances de la conversion des milieux humides

Le Programme de surveillance

Les responsables du Programme de surveillance de l'utilisation des terres au Canada (PSUTC) ont mis sur pied le projet d'étude des milieux humides de choix pour établir une vue d'ensemble à l'échelon national sur les questions portant sur les changements d'utilisation des terres et la dynamique de ces changements dans les milieux humides du sud du Canada, pour améliorer les programmes fédéraux axés sur les milieux humides, et pour favoriser la participation des provinces. On a pu, par la surveillance des tendances de la conversion des milieux humides à proximité des grandes villes canadiennes et par la réalisation d'études régionales, dégager cette vue d'ensemble nationale. Le feuillet présente un résumé des études régionales ainsi que des travaux de recherche entrepris pour les quatre principales régions palustres du Canada.

Région de la côte de l'Atlantique

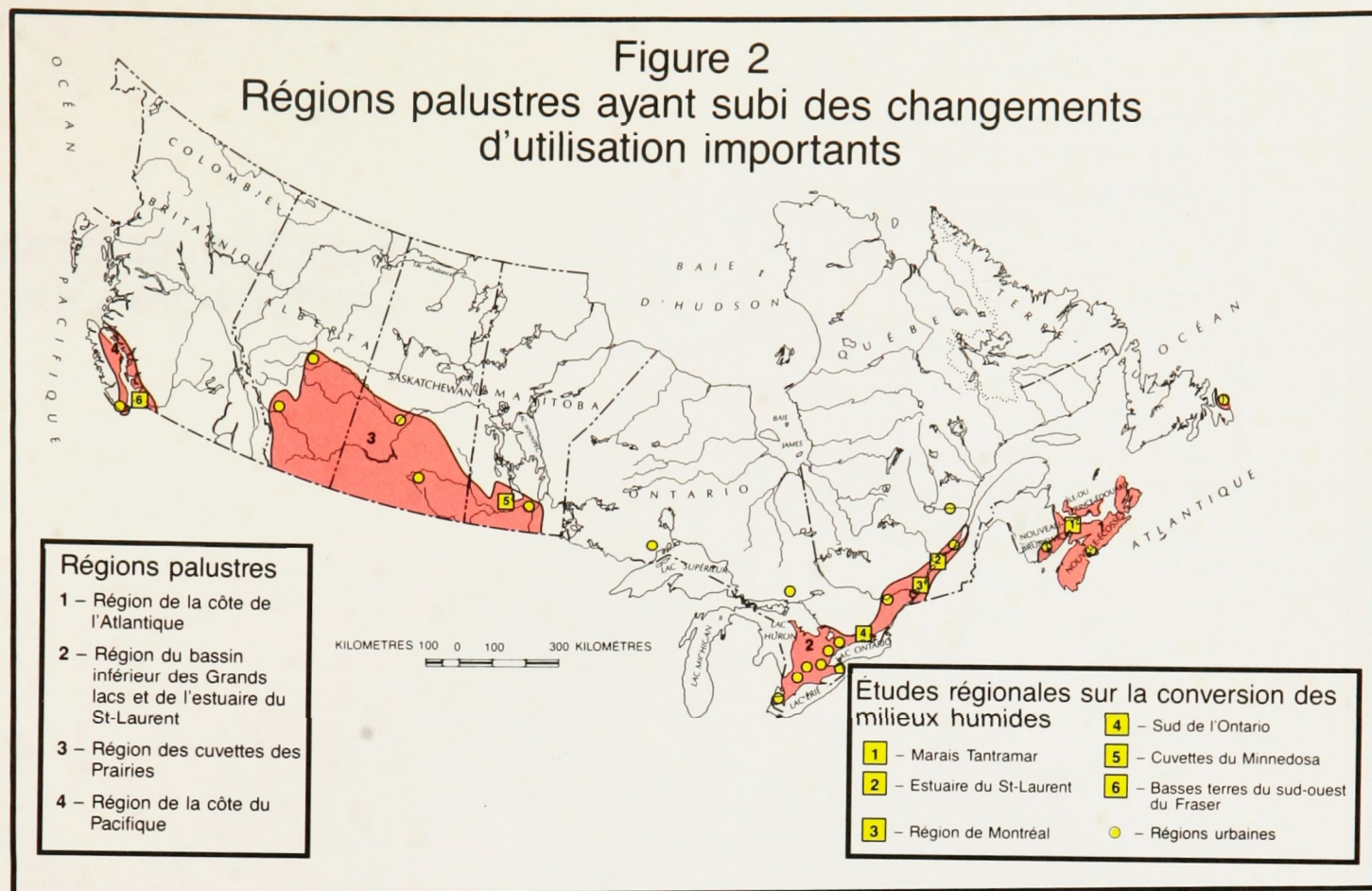
Les milieux humides de la région côtière de l'Atlantique sont constitués de bogs, de marécages et de marais littoraux discontinus, habitats fauniques et ichthyofauniques privilégiés, en particulier pour les salmonidés et la sauvagine. On évalue à 65 % la superficie de marais maritimes convertie à l'agriculture par l'endiguage et le remplissage. Des opérations de drainage ont aussi été effectuées le long des rivières Annapolis, Shubenacadie, Musquodoboit et Cornwallis, en Nouvelle-Écosse. On estime qu'en 1978, 42 % des milieux humides à proximité de Bridgewater, dans la vallée de l'Annapolis, et 12 % de ceux le long de la rivière Musquodoboit avaient été convertis, surtout à l'agriculture.

Le marais Tantramar, à l'embouchure de la baie de Fundy, constitue le territoire marécageux côtier le plus important des Maritimes. Depuis les débuts de la colonisation, ces terres ont subi d'importants changements de vocation. Dès le milieu du dix-huitième siècle, environ 80 % du marais avait été converti, par

FIGURE 1
Répartition des zones humides au Canada

Province/Territoire	Superficie totale en zones humides (en milliers d'ha)	% de la superficie totale	% de la superficie totale canadienne
Colombie-Britannique	3 120	3	2
Alberta	13 740	21	11
Saskatchewan	9 687	17	8
Manitoba	22 470	41	18
Ontario	29 241	33	23
Québec	12 151	9	10
Nouveau-Brunswick	544	8	<1
Nouvelle-Écosse	177	3	<1
Île-du-Prince-Édouard	4	<1	<1
Terre-Neuve-Labrador	6 792	18	5
Yukon	1 510	3	1
Terr. du Nord-Ouest	27 794	9	22
CANADA	127 230	14	100

Figure 2
Régions palustres ayant subi des changements
d'utilisation importants



l'endiguage et le drainage, à la production de fourrage et au pâturage pour le bétail. Une diminution de la demande en produits agricoles entre 1920 et 1930 a entraîné l'abandon de près de 30 % des terres agricoles (données de 1960). Depuis, environ 2 % des terres agricoles abandonnées se sont reconstituées en marais salins, par suite du délabrement des digues, qui les protégeaient contre la marée. Environ 14 % des terres ont été converties en marais dulcicoles par la construction de retenues d'eau derrière les digues restantes. Moins de 3 % de la superficie palustre a été convertie à des utilisations urbaines.

On estimait qu'en 1966 environ 11 % de la superficie palustre pré-coloniale des régions urbaines d'Halifax, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick et de Saint-Jean, Terre-Neuve avait été convertie à d'autres utilisations, surtout agricoles. En 1981, l'expansion urbaine et agricole avait retranché 10 % de la superficie palustre de 1966 à proximité de ces trois villes (figure 3).

Dans la région de l'Atlantique, la tourbe a surtout été récoltée à des fins horticoles et pour quelques projets pilotes de production d'énergie. Le potentiel énergétique que recèlent les réserves de tourbe de la région, quoique bien connu aujourd'hui, est encore inexploité. Si la mise en valeur de ce potentiel risque de menacer de larges zones tourbières dans la région, c'est plutôt l'exploitation de l'énergie marémotrice (et la construction de centrales électriques) qui menacerait l'existence des marais côtiers, en modifiant leur apport en eau. Une centrale électrique pilote a déjà été construite à Annapolis, en Nouvelle-Écosse.

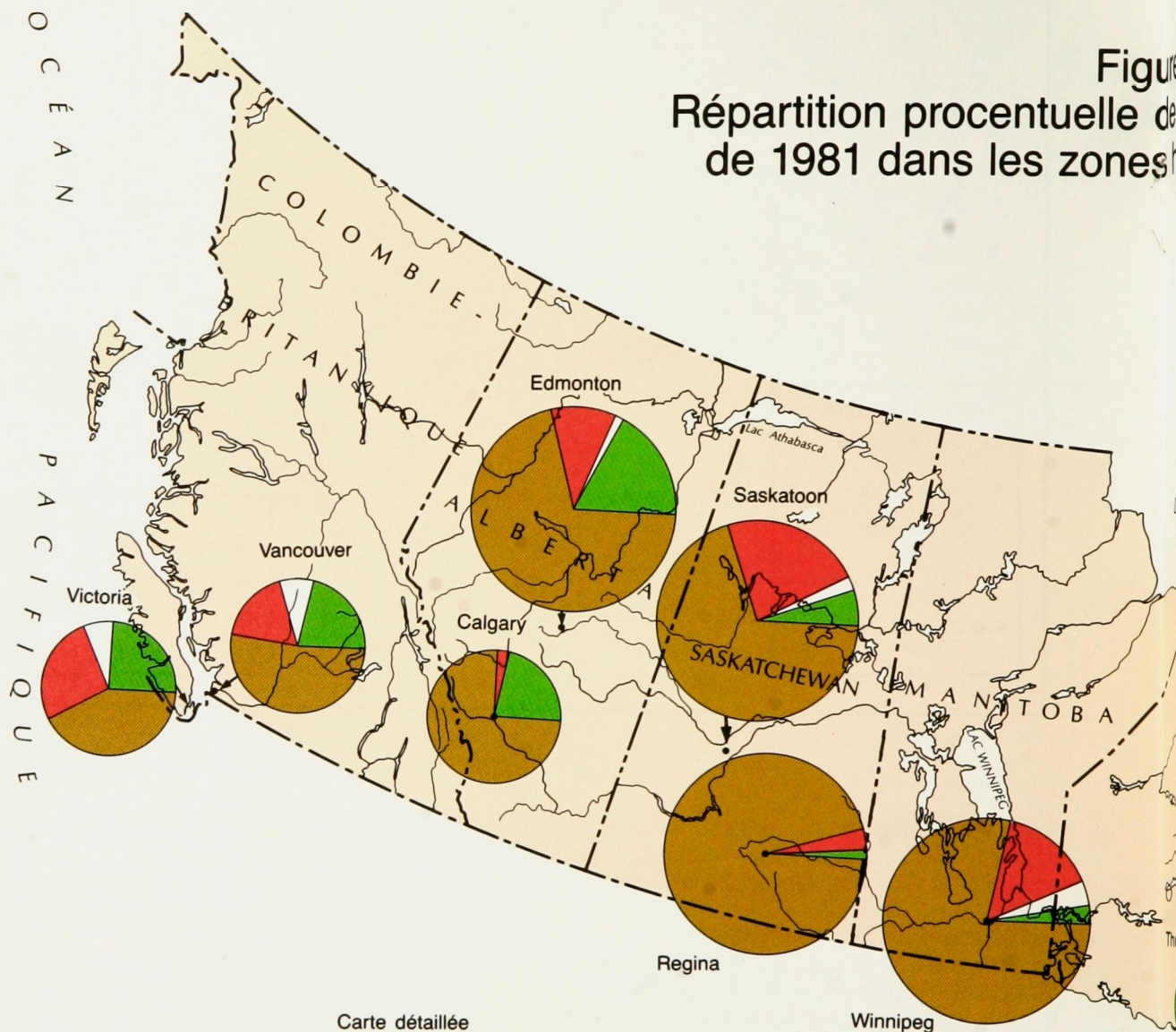
Région du bassin inférieur des Grands lacs et de l'estuaire du Saint-Laurent

On retrouve dans cette région des marécages, des bogs, des fens et des marais qui constituent un habitat important pour les oiseaux aquatiques migrateurs et les poissons, protègent les rivages de l'érosion et forment une zone tampon contre les inondations. Cette région connaît le taux de croissance urbaine et agricole le plus élevé au Canada.

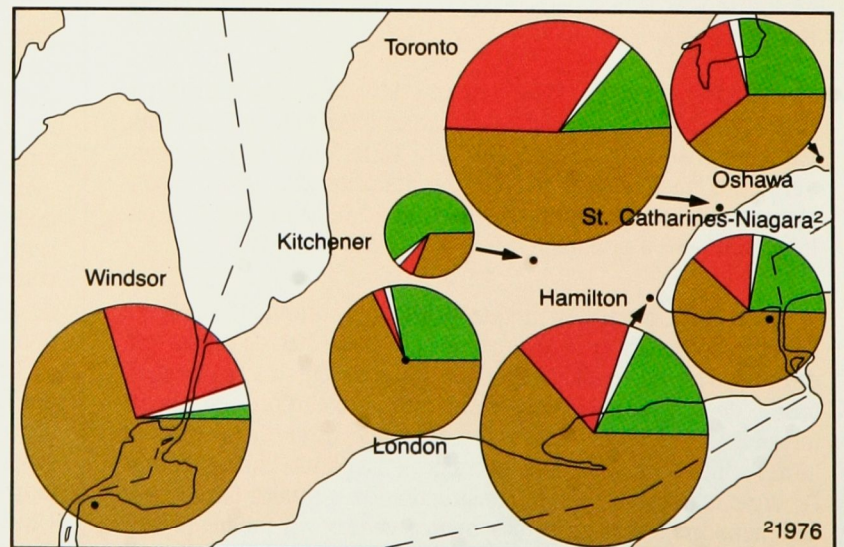
Une étude de la conversion des zones humides et de leur distribution spatiale dans le sud de l'Ontario a révélé que, des débuts de la colonisation jusqu'en 1982, la superficie palustre était passée d'environ 2,38 millions à 0,93 million d'ha, soit une perte de 70 %. C'est le sud-ouest de l'Ontario qui a enregistré les pertes à long terme les plus élevées, plus de 90 % de la superficie palustre y ayant été convertie. Dans la péninsule de Niagara, le long de la rive ouest du lac Ontario et dans l'est de la province, les pertes représentent 80 % de la superficie. De 1967 à 1982, les pertes brutes correspondent à 5,2 % et les pertes nettes, à 1,8 % de la superficie de 1967 parce qu'une certaine quantité de terres agricoles abandonnées est retournée à l'état marécageux.

Les zones humides riveraines de la région du bassin inférieur des Grands lacs et de l'estuaire du Saint-Laurent sont considérées comme des habitats de choix pour les oiseaux aquatiques migrateurs et hibernants. Jusqu'à 35 % de la superficie palustre le long des lacs St-Clair, Érié et Ontario avait été aménagée en 1978. Une autre étude, portant sur les berges du fleuve Saint-Laurent, en Ontario et au Québec, et de certaines rivières adjacentes, a révélé que, de 1950 à 1978, 42 % de la superficie palustre avait été

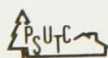
Figure
Répartition procentuelle de
de 1981 dans les zones



Carte détaillée

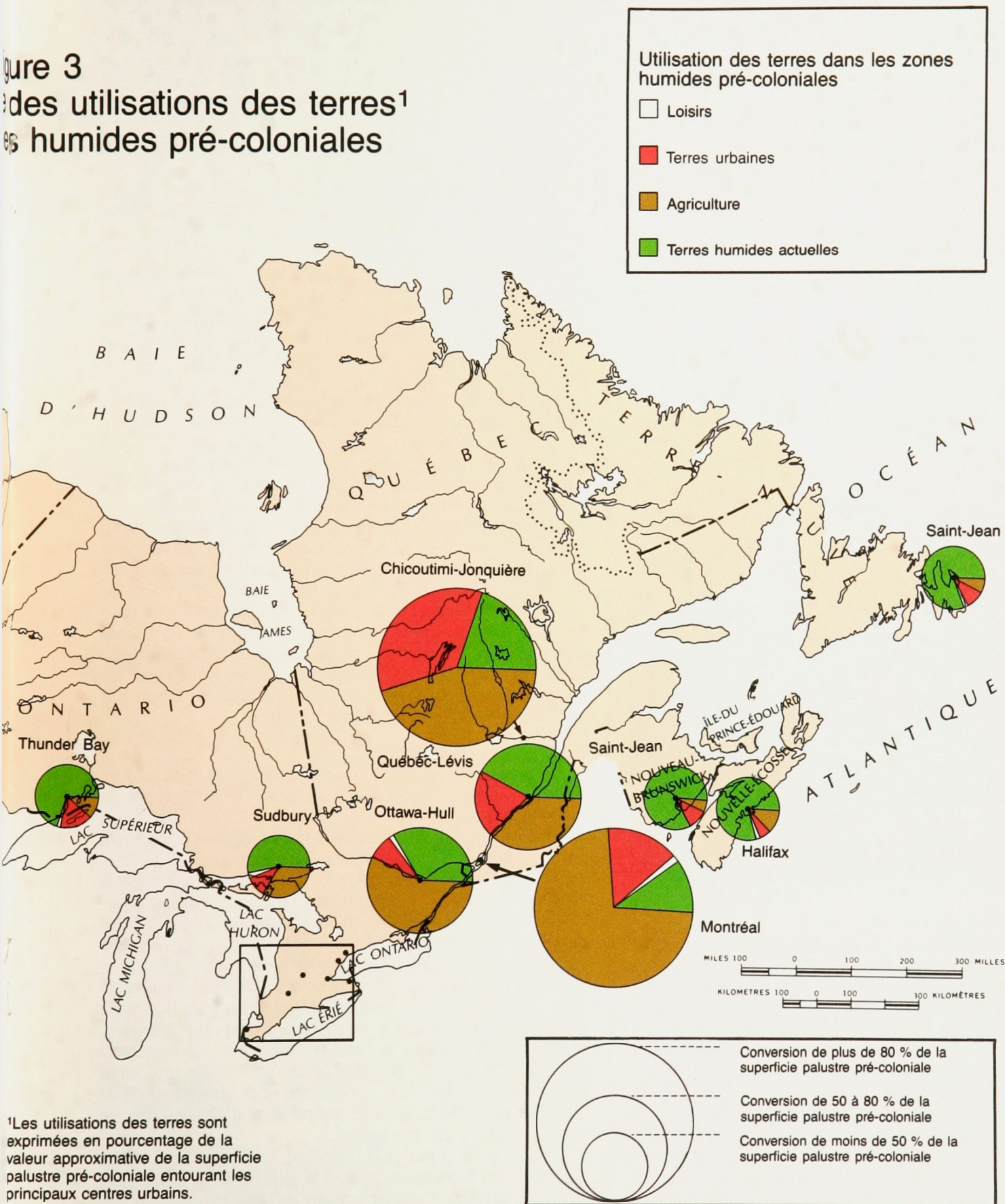


Source:



21976

Figure 3
des utilisations des terres¹
des zones humides pré-coloniales



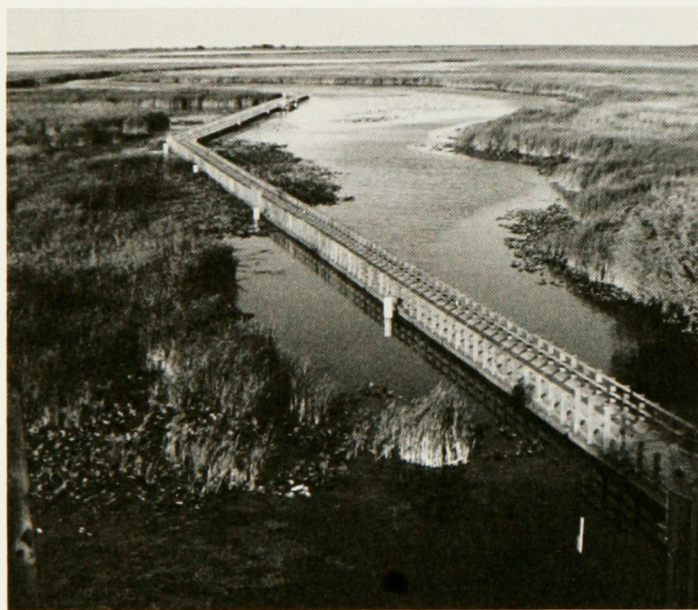
Environnement
Canada

Environnement
Canada

perdue par suite du remplissage (27 %), du drainage aux fins de la mise en culture et en pâturage (33 %), et de l'expansion résidentielle (12 %). Ces pertes ont contribué à la diminution à long terme de certaines populations importantes de canards.

De larges zones humides ont été perdues dans la frange urbaine-rurale de toutes les grandes villes des provinces de l'Ontario et du Québec. En 1966, 65 % de la superficie palustre pré-coloniale y avait été convertie à l'agriculture et 9 %, à des utilisations urbaines. De 1966 à 1981, la superficie restante autour des villes de Windsor et de Toronto a été réduite de 40 et 10 % respectivement. En 1981, 24 % de la superficie palustre autour de Windsor et 34 % de celle autour de Toronto était consacrée à des utilisations urbaines, et 71 et 50 %, respectivement, à des fins agricoles (figure 3).

Les régions de Montréal, Québec et Chicoutimi-Jonquière, au Québec, ont connu une conversion constante des milieux humides à des utilisations agricoles et urbaines entre 1966 et 1981. Une étude détaillée du phénomène dans la région de Montréal a révélé que la superficie palustre était passée de 5 819 ha en 1966 à 5 427 ha en 1981, une diminution de 7 % attribuable à l'agriculture (25 %), à la croissance urbaine (14 %), au remplissage (11 %), au développement industriel (10 %) et à la construction routière (21 %). Pendant la même période, la superficie palustre des régions de Québec et de Chicoutimi-Jonquière a été réduite de 12 et de 17 % respectivement.



Direction générale des terres

Région des cuvettes des Prairies

La région des cuvettes, située dans la tierce partie du sud de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, constitue l'étendue la plus vaste de terre arable au Canada; elle abrite aussi les cinq plus grandes villes des Prairies, soit Edmonton, Calgary, Regina, Saskatoon et Winnipeg. Cette zone fertile est caractérisée par une multitude de dépressions peu profondes, appelées «cuvettes», dont la grandeur varie de quelques dixièmes à plusieurs centaines d'hectares. Cette région constitue, par sa forte concentration de zones humides, un habitat important pour les oiseaux migrateurs d'Amérique du Nord. Le conflit entre la conversion des milieux humides des Prairies à l'agriculture et leur conservation comme habitat faunique est la question concernant la vocation des zones humides la plus étudiée au Canada. On évalue à 1,2 million d'ha la superficie palustre convertie à des fins agricoles des débuts de la colonisation à 1976.

Le Service canadien de la faune a réalisé plusieurs études sur la disparition des habitats fauniques palustres dans la région des cuvettes de Minnedosa dans le sud-ouest du Manitoba. Plus de la moitié des zones humides de cette région ont été classifiées comme habitat de choix pour la sauvagine. De 1928 à 1964, plus de la moitié de la superficie en cuvettes a été perturbée par le défrichage et la mise en culture des terres avoisinantes. On estime toutefois que seulement 27 % de cette superficie est définitivement perdue. De 1964 à 1974, on a enregistré une nouvelle diminution de 40 % et de 1974 à 1982, une perte subséquente de 33 %. En 1928, les zones humides couvraient 13,2 % de la région de Minnedosa; en 1982, ce pourcentage était descendu à 3,8.

Le Service canadien de la faune et la Direction générale des terres collaborent à la réalisation d'une étude visant à générer des données de base pour la surveillance des zones humides. Cette collaboration permettra de créer une base de données sur l'utilisation des terres et des informations sur les habitats à l'appui des efforts de conservation des zones humides, comme le plan de gestion de la sauvagine de l'Amérique du Nord. On étudiera, en outre, la dynamique des changements d'utilisation des terres humides de la plaine du lac Sullivan, en Alberta, et de la plaine Udell, au Manitoba, de 1940 à 1985.

En raison des limites associées aux bases de données qui servent à étudier les changements survenus aux milieux humides, il est impossible d'identifier chacune des nombreuses petites cuvettes entourant les villes des Prairies. Les statistiques dont il est fait état ici ne fournissent donc qu'une indication des tendances générales des changements d'utilisation observés dans les principales zones humides. On évaluait qu'en 1966 de 76 à 96 % du territoire palustre entourant les régions d'Edmonton, Calgary, Regina, Saskatoon et Winnipeg avait été converti à d'autres utilisations, agricoles (plus de 75 %), urbaines ou récréatives (moins de 5 % chacune). De 1966 à 1981, on observait un nouveau recul de jusqu'à 17 % dans les régions de Calgary, Winnipeg et Edmonton, et de 85 % dans celle de Regina. En 1981, près de 76 % de la superficie palustre du début à proximité des cinq plus grandes villes des Prairies avait été convertie à des fins agricoles, 13 %, à des utilisations urbaines et moins de 3 %, à des fins récréatives (figure 3).

Région de la côte du Pacifique

Les milieux humides dans la région de la côte du Pacifique sont constitués de marais, de bogs, de marécages et de fens. Les plaines inondables et les estuaires deltaïques peuvent abriter des marais d'eau douce ou saumâtres tandis que le littoral peut comprendre des marais salins. Ils sont des habitats très précieux pour les poissons et les oiseaux migrateurs; on y pratique aussi des activités éducatives et récréatives importantes du point de vue économique.

Une étude pilote sur la disparition des milieux humides dans les basses terres du sud-ouest du Fraser a révélé l'existence de 6 500 ha de milieux humides à l'état naturel dans la zone d'étude en 1967. En 1982, la superficie était tombée à 4 800 ha, ce qui représente un recul de 27 %. L'analyse du type de conversion survenu indique que seulement 11 % du territoire était «perdu» définitivement, soit 6 % grugé par la croissance urbaine et 5 % consacré à l'extraction de la tourbe horticole. Les autres hectares perdus ont été convertis aux fins de la conservation et de l'aménagement de sites récréatifs, des utilisations qui permettent de conserver les zones humides à leur état naturel.

Coincée entre la mer et la montagne, la ville de Vancouver a concentré son développement dans la delta du fleuve Fraser, une région où se côtoient milieux humides de choix et terres agricoles de choix. La ville de Victoria a aussi été bâtie sur de basses terres discontinues, là où l'on retrouve la plupart des milieux humides et



Service canadien de la faune

des terres agricoles. Par contre, cette dernière ne possède qu'environ un dixième de la superficie palustre pré-coloniale de Vancouver.

En 1966, environ 70 % de la superficie palustre de la région de Vancouver et 58 % de celle de Victoria avait été convertie aux fins de l'agriculture. Moins de 10 % des zones humides avaient été urbanisées. Entre 1966 et 1981, la superficie palustre a de nouveau été réduite, de 16 % pour Vancouver et de 21 % pour Victoria, par suite de l'aménagement de sites récréatifs et de la croissance urbaine et agricole.

Impact à l'échelon national

Les milieux humides, qui autrefois abondaient dans le sud du Canada, sont maintenant des ressources rares et précieuses. Depuis les débuts de la colonisation, environ 65 % des marais maritimes et salins des provinces de l'Atlantique, 70 % des terres humides de la région du bassin inférieur des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent, 71 % des zones humides des Prairies et 80 % des terres du delta du fleuve Fraser ont été convertis, surtout à des fins agricoles.

L'augmentation du taux de conversion des zones humides a sérieusement grugé la superficie palustre naturelle au détriment des espèces fauniques pour lesquelles les marais représentent nourriture et abri. La perte de 42 % des zones humides riveraines du fleuve Saint-Laurent, de 35 % de celles allant du lac St-Clair au lac Ontario, et de 71 % des zones humides des Prairies, qui constituent en grande partie des habitats de choix pour la sauvagine, a entraîné une diminution marquée de certaines populations d'oiseaux migrateurs.

La croissance agricole et industrielle, l'urbanisation et l'aménagement de sites récréatifs ont entraîné une diminution importante de la superficie palustre naturelle à proximité des grandes villes. Ainsi, 98 % de la superficie palustre des régions de Regina et de Windsor, 88 % de celles de Toronto et de Montréal, 72 % de celle

de London et 18 % de celle d'Halifax avait été convertie à d'autres utilisations en 1981 (figure 3).

Au cours de la dernière décennie, le rôle et la valeur des milieux humides ont été reconnus par les intervenants des milieux politiques et économiques à l'échelon national et international. Dans le cadre du programme de création de réserves nationales de faune, le Service canadien de la faune a procédé à l'acquisition de plusieurs habitats fauniques d'importance. Quarante-quatre sites, dont plusieurs sont des milieux humides, ont été constitués en réserves nationales de faune à la grandeur du pays; d'autres réserves seront encore créées. Le gouvernement fédéral adhère à la Stratégie mondiale de la conservation, lancée en 1981 sous l'égide du Fonds mondial pour la nature et de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles. Cette stratégie pose la nécessité de préserver à l'échelon mondial les milieux humides.

En 1981, le Canada a ratifié la Convention Ramsar sur les milieux humides d'importance internationale et a décidé de protéger dix-sept sites palustres. La pointe Mary's (N.-B.), la pointe Long (Ont.), le marais Delta (Man.), le lac Last Mountain (Sask.) et la réserve nationale de faune d'Alaksen (C.-B.) ne sont que quatre des dix sites situés dans le sud du Canada visés par la Convention Ramsar.

En 1985, les gouvernements canadien et américain ont élaboré un plan de gestion de la sauvagine de l'Amérique du Nord visant à dégager un cadre de fonctionnement et des objectifs larges à l'appui de la préservation, de la conservation et de la restauration des habitats de la sauvagine, dont dépend la survie des oiseaux migrateurs des deux nations. La mise en oeuvre du plan assurerait la protection et l'amélioration de 1,5 million d'ha de zones humides dans les Prairies canadiennes, de 28 000 ha, dans la région des Grands lacs et du Saint-Laurent et de 4 000 ha, dans la région de l'Atlantique.

Les gouvernements provinciaux ont contribué, par la réalisation d'inventaires et de programmes d'évaluation des milieux humides, et par la sensibilisation du public à l'importance des milieux humides, à jeter les bases d'une stratégie pour leur conservation. L'Inlet Chezzetcook de Cole Harbour, près d'Halifax, le marais Second d'Oshawa, le bog Byron de London, le marécage Beverly d'Hamilton, la vallée de la rivière Rouge à Toronto, la fondrière Priddis, près de Calgary et la lagune Witty's, près de Victoria ne sont que quelques-unes des zones humides qui ont retenu l'attention des tenants de la conservation.

L'adoption rapide de mesures législatives permettant de préserver les habitats humides menacés a toutefois été entravée par un certain nombre de contraintes caractéristiques des questions soulevées par l'utilisation des terres et les changements d'utilisation des terres. Le morcellement des compétences entre plusieurs organismes fédéraux, provinciaux et municipaux rend plus difficile une gestion avisée des milieux humides.

Un des obstacles principaux réside dans le peu de connaissance et d'expérience qui permettraient de situer clairement la valeur des milieux humides dans le système actuel d'affectation des ressources. L'impossibilité de donner aux milieux humides une valeur qui permettrait de les comparer à d'autres utilisations, conflictuelles ou non, a provoqué la disparition d'une importante superficie palustre. Le fait que les bénéfices à long terme associés à la conservation des zones humides soient davantage d'ordre public que privé constitue aussi un obstacle majeur. La multiplicité des bénéfices et des services associés aux milieux humides commande un appui de toutes les couches de la population ainsi qu'un cadre législatif et des programmes gouvernementaux solides visant à conserver ces écosystèmes naturels.

Au Canada, les terres de bonne qualité pour la production des ressources renouvelables sont limitées. L'augmentation de la demande pour ces terres engendre des conflits d'utilisation croissants. Il faut que les instances décisionnelles fédérales, provinciales et locales, ainsi que les citoyens se concertent pour établir une stratégie visant à protéger les zones humides dont l'importance et la valeur sont reconnues du point de vue social et environnemental, et à solutionner les conflits entourant leur utilisation.

Références

- Champagne, J. et M. Melançon. 1985. Milieux humides de la région de Montréal, 1966-1981. Document de travail n° 39. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ste-Foy (Québec).
- Comité canadien de la classification écologique du territoire, Groupe de travail des terres humides. 1986. Canada – Les terres humides. a) Canada – Les régions à terres humides; b) Canada – Répartition des terres humides. Série de cartes préparées pour l'Atlas national du Canada. Énergie, Mines et Ressources et Environnement Canada. Ottawa (Ontario).
- Kessel-Taylor, I. 1984. The Application of the Canada Land Data System for Quantitative Analysis of Land Use Dynamics on Wetlands for Twenty-three Urban Centred Regions in Canada. Rapport du SDTC n° R003200. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ottawa (Ontario).
- Lynch-Stewart, P. 1983. Changements d'utilisation des terres dans les milieux humides au sud du Canada. Document de travail n° 26. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ottawa (Ontario).
- McCullough, G.B. 1981. Wetland Losses in Lake St. Clair and Lake Ontario. Compte rendu de l'Ontario Wetlands conference de l'Ontario. Préparé par A. Champagne. Septembre 1981. Toronto (Ontario).
- Pilon, P. et M.A. Kerr. 1984. Land Use Change on Wetlands in the Southwestern Fraser Lowland, British Columbia. Document de travail n° 34. Direction générale des terres. Environnement Canada. Vancouver (C.-B.).
- Programme de surveillance de l'utilisation des terres. 1985. Milieux humides le long du fleuve Saint-Laurent, 1950-1978. Document de travail n° 45. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ottawa (Ontario).
- Rakowski, P.W. et B.P. Chabot. 1983. Changes in Land Use in the Minnedosa District of Southwestern Manitoba : An Update of the Keil-Hawkins Transect. Service canadien de la faune. Environnement Canada. Winnipeg (Manitoba). Rapport non publié.
- Rubec, C.D.A., P. Lynch-Stewart, G.M. Wickware et I. Kessel-Taylor. 1986. Wetland Utilization in Canada : Conservation and Exploitation. Rapport préliminaire. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ottawa (Ontario).
- Snell, E.A. 1986. Wetland Loss in Southern Ontario. Document de travail préliminaire. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ottawa (Ontario).

Pour de plus amples renseignements

Pour obtenir copie des feuillets d'information ou tout autre renseignement sur le projet sur les zones humides de choix du Programme de surveillance de l'utilisation des terres au Canada, s'adresser à l'un des bureaux régionaux de la Direction générale des terres à Halifax, Ste-Foy, Burlington, Regina et Vancouver ou à l'adresse suivante :

Direction générale des terres
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E7

For further information

Fact Sheets and further information on the Canada Land Use Monitoring Program Prime Wetlands Project may be obtained from Lands Directorate regional offices in Halifax, Ste-Foy, Burlington, Regina, and Vancouver, or from the address below:

Lands Directorate
Environment Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0E7

*Available in English under the title:
Wetlands in Canada: A Valuable Resource*

juin 1986

CANADA

RÉPARTITION DES TERRES HUMIDES

Établie par la Division des services de géographie, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada. Imprimée en 1986.

Ces cartes sont en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, ou chez le vendeur le plus près. Précisez MCR 4107F.

Copies of this map are available in English. Quote MCR 4107.

© 1986. Sa Majesté La Reine du Chef du Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Echelle 1:7 500 000 ou 1 centimètre représente 75 kilomètres
75 0 75 150 225 300 375 450
kilomètres
Projection conique conforme de Lambert, parallèles standard 49°N et 57°N.
Au nord de 80° de latitude, projection polynormale modifiée.

Sources:
Groupe de travail national sur les terres humides du Comité canadien de la classification écologique du territoire, 1981, "Distribution of Wetlands/La répartition des terres humides", Phytosociété. Carte. Echelle 1:7 500 000. Dans: Wetlands of Canada/Terres humides du Canada. Environnement Canada, Direction générale des terres. Série de la classification écologique du territoire, n° 14. Ottawa, Ontario.
Kitcheson, D.E. et J.K. Jaglan, 1972, Estimates of Black Spruce and Peatland Areas in Ontario. Canadian Forestry Service. Rapport Information D-X-172. Sault Ste. Marie, Ontario.
Kivinen, E. et P. Pajunen, 1983, "Potential de mise en valeur et gestion des ressources en tourbe du Nouveau-Brunswick". Un Symposium sur la tourbe et les tourbières. Sippagan, Nouveau-Brunswick.
Kivinen, E. et P. Pajunen, 1983, "Peatland Areas and the Proportion of Virgin Peatlands in Different Countries". Proceedings of the 6th International Peat Congress, Duluth, Minnesota, pp. 52-54.
Korpimäki, E.O. 1975, "Preliminary Muskeg (Peatland) Inventory of the Province of New Brunswick". Canadian Journal of Earth Sciences, Volume 12, numéro 1, pp. 24-27.
Mills, G.F. 1983, "Peatland Inventories in Manitoba". Proceedings of a Peatland Inventory Methodology Workshop. S.M. Morgan and F.C. Polet (éd.). Ottawa, Ontario.
Morgan, S.M. 1981, Evaluation of the Potential of Peat in Ontario Energy and Non-energy Uses. Ministère des Ressources naturelles du Ontario. Document discret, numéro 7. Toronto, Ontario.
Muskeg Subcommittee of the NRC, Associated Committee on Geobotanical Research, 1977, Muskeg and the Northern Environment in Canada. N.W. Rulifson et C.O. Brainer (éd.). University of Toronto Press, Toronto, Ontario.
Tarnoczi, C. 1982, "Peatland Inventory Methodology Used in Soil Survey". Proceedings of a Peatland Inventory Methodology Workshop. Ottawa, Ontario, pp. 13-22.
Wells, E.D. et F.C. Polet, 1980, "The Potential of Peatlands for Forestry and Fuel in Newfoundland". Proceedings of a Workshop on an Organic Soil Mapping and Interpretation in Newfoundland. C. Tarnoczi (éd.). Agriculture Canada, Direction générale de la recherche. Ottawa, Ontario, pp. 14-20.
Zalut, S.C. 1980, "An Outline of the Wetland Regions of Canada". Compte rendu d'un atelier sur les terres humides du Canada. C.D.A. Rubec et F.C. Polet (éd.). Série de la classification écologique du territoire, numéro 12. Ottawa, Ontario, pp. 1-6.

RÉPARTITION DES TERRES HUMIDES

ÉTENDUE EN POURCENTAGE DES TERRES HUMIDES

0 - 5% 6 - 25% 26 - 50% 51 - 75% 76 - 100%

GLACIERS

TERRE HUMIDE: Terre saturée en eau suffisamment longtemps pour favoriser les processus aquatiques ou propres aux terres humides, que l'on reconnaît à la présence de sols mal drainés, d'hydromphes, et d'une activité biologique variée, propre au milieu humide. Parmi ces terres, on compte les tourbières où la tourbe atteint plus de 40 cm. d'épaisseur et sur lesquelles se forment des sols organiques (à l'exclusion des falaises). Dans les endroits où l'eau est en excès, on trouve des terres humides qui, pour des raisons climatiques, édaphiques (facteurs liés aux sols) ou biotiques, produisent cependant peu ou pas de tourbe; ces terres se caractérisent par des sols gleyiques aux stades gleyiques ou tourbeux. Les surfaces de seuil libre dont la profondeur est généralement inférieure à 2 m. constituent aussi des terres humides. Dans certains cas, la végétation fait défaut et l'évolution des sols est peu avancée en raison des fluctuations fréquentes et considérables du niveau superficiel de l'eau ou de l'action des vagues, de l'écoulement, de la turbidité, ou encore de la forte concentration de sels ou d'autres substances toxiques dans l'eau ou dans le sol. Sont en outre considérées comme terres humides les zones modifiées par des ouvrages de rétention ou cultivées et boisées, mais qui, si l'on rétablit le milieu naturel, redevenaient saturées en eau durant de longues périodes et se caractériseraient par des sols humides (gleyiques) et d'hydromphes. Il est facile de voir qu'au Canada, la formation des terres humides diffère selon les régions. Certaines de ces différences tiennent à la répartition ou à l'abondance des terres humides. Bien que leur répartition s'explique souvent par la physiographie, on peut attribuer au climat, qui varie selon les régions, certaines des tendances évolutives de ces terres et de leurs caractéristiques.

La recherche et la préparation de cette carte ont été effectuées par le **GROUPE NATIONAL DE TRAVAIL SUR LES TERRES HUMIDES DU COMITÉ CANADIEN DE LA CLASSIFICATION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE**. Les principaux collaborateurs pour cette carte sont les membres suivants du Groupe national de travail sur les terres humides du Comité canadien de la classification écologique du territoire.
G.D. Adams - Service canadien de la faune, Environnement Canada, Saskatoon, Saskatchewan.
A.N. Bossonneau - La Centre de l'écologie de l'Ontario, Ministry of Natural Resources, Toronto, Ontario.
A.E. Eagle - Institut de recherches sur les terres, Agriculture Canada, Ottawa, Ontario.
H.E. Irons - Bureau de direction générale régionale, Environnement Canada, Halifax, Nouvelle-Écosse.
G.F. Mills - Réseau écologique du Canada - Manitoba, Ministère de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.
E.T. Oswald - Service canadien des forêts, Agriculture Canada, Victoria, Colombie-Britannique.
J. Ouellet - Service, Conseil en environnement, Québec, Québec.
C.D.A. Rubec - Direction générale des terres, Environnement Canada, Hull, Québec.
C. Tarnoczi - Institut de recherche sur les terres, Agriculture Canada, Ottawa, Ontario.
E.D. Wells - Service canadien des forêts, Agriculture Canada, St. John's, Terre-Neuve.
S.C. Zalut - Service canadien des forêts, Agriculture Canada, Edmonton, Alberta.
Cette carte a été adaptée pour l'Atlas national du Canada par C.M.C. Gosson, Recherche géographique, Division des services de géographie, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.
Cartographie par: Cartographie et toponymie, Division des services de géographie, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.

ESTIMATIONS DE LA SUPERFICIE DES TERRES HUMIDES PAR PROVINCE

Étendue des terres humides dans chaque catégorie de répartition (Chiffres en milliers d'hectares)						Ensembles des terres humides	Pourcentage des terres humides par province	Pourcentage de l'ensemble des terres humides du Canada
PROVINCE	0 - 5%	6 - 25%	26 - 50%	51 - 75%	76 - 100%			
Terre-Neuve	58	3 596	3 138	-	-	6 792	18	9
Îles du Prince-Édouard	4	-	-	-	-	4	4	11
Nouvelle-Écosse	22	155	-	-	-	177	3	1
Nouveau-Brunswick	128	294	122	-	-	544	8	11
Québec	628	4 579	3 506	2 849	589	12 151	9	10
Ontario	105	684	4 795	8 834	15 023	29 241	33	23
Manitoba	38	2 225	7 089	5 184	7 934	22 470	41	18
Saskatchewan	388	4 170	3 685	1 271	153	9 687	17	8
Alberta	107	1 080	3 249	6 873	2 395	13 704	21	11
Colombie-Britannique	352	662	146	1 686	304	3 150	3	2
Territoire du Yukon	198	185	754	363	-	1 510	3	1
Territoires du Nord-Ouest	2 241	7 520	9 548	6 521	1 964	27 794	9	22
Canada	4 279	25 150	36 052	33 351	28 362	127 194	14	100

CANADA — LES TERRES HUMIDES

CARTES DES RÉGIONS DE TERRES HUMIDES ET DE LEUR DISTRIBUTION AU CANADA

Les terres humides remplissent une grande variété de fonctions essentielles, tant au maintien des processus environnementaux qu'à leur qualité et diversité génétique, en fournissant des habitats pour la sauvagine, les poissons, les amphibiens, les mollusques, les crustacés et de nombreux autres animaux. Elles agissent aussi comme purificateur, réservoir et système de contrôle d'inondations naturels et elles offrent de nombreux avantages récréationnels et éducatifs à nos citoyens. À travers le Canada, il existe toute une gamme de pressions environnementales sur les terres humides, incluant le drainage pour l'expansion agricole et urbaine; la construction de ports, parcs industriels et routes; la pollution de l'eau due à l'exploration pétrolière et du gaz, aux épandages d'huile et à l'utilisation de pesticides ; et l'exploitation de la tourbe pour l'horticulture et pour la combustion. Le choix entre la conservation et une exploitation soutenue des terres humides est devenu une importante question environnementale pour tous les Canadiens.

Ce dépliant contient deux cartes en couleur (mesurant 115 cm x 80 cm et 91 cm x 80 cm) produites conjointement par Énergie, Mines et Ressources Canada et le Groupe de travail national sur les terres humides, supporté par la Direction générale des terres, Environnement Canada. Les cartes dénotent les types de terres humides ainsi que leur distribution à travers le Canada. Ces cartes constituent aussi une partie de la cinquième édition de l'Atlas national du Canada.

LES RÉGIONS DE TERRES HUMIDES

Une description de l'écologie des principaux types de terres humides dans chacune des nombreuses régions de terres humides du Canada est présentée. Ces derniers incluent les tourbières ombrotrophes, les tourbières minérotrophes, les marais, les marécages et les eaux peu profondes qui sont caractéristiques des terres humides présentes dans notre pays.

Échelle: 1:7 500 000

LA DISTRIBUTION DES TERRES HUMIDES

L'occurrence régionale des terres humides, synthétisée à partir des cartes, relevés et recherches les plus récents, est présentée et indique que les terres humides recouvrent plus de 14% du pays.

Echelle: 1:7 500 000

Disponible par courrier en s'adressant au:

Bureau des cartes du Canada
615, rue Booth
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0E9

ISBN 0-660-91735-1



Énergie, Mines et
Ressources Canada

Energy, Mines and
Resources Canada

Environnement
Canada

Environment
Canada